

Surveillance des troubles musculo-squelettiques dans les entreprises des Pays de la Loire

Y. Roquelaure¹, C. Ha², M. Sauteron¹, A. Touranchet³, E. Imbernon², A. Leclerc⁴, M. Goldberg²

¹Laboratoire d'ergonomie et santé au travail, CHU, Angers – ²InVS, Saint-Maurice – ³DRTEFP, Nantes – ⁴Inserm U687, Saint-Maurice

> Introduction

A l'initiative de l'InVS, un réseau pilote de surveillance épidémiologique des troubles musculo-squelettiques (TMS) a été mis en place en 2002 dans la région des Pays de la Loire. Le volet "surveillance en entreprises" de ce réseau a pour objectif de décrire la prévalence des principaux TMS des membres supérieurs, par secteur d'activité et profession, ainsi que la fréquence et l'intensité de l'exposition professionnelle aux facteurs de risque biomécaniques et psychosociaux de ces pathologies. Cette phase pilote de trois ans (2002-2004) doit permettre la mise au point d'un protocole destiné à être étendu à d'autres régions ou départements français.

> Méthode

En 2002-2003, 80 médecins du travail des secteurs publics et privés se sont portés volontaires pour participer à ce réseau. Les données sur les symptômes musculo-squelettiques ainsi que les caractéristiques de l'emploi actuel des salariés inclus par tirage au sort ont été recueillies par auto-questionnaire. Celui-ci était complété par un examen clinique standardisé conforme aux recommandations du consensus européen Saltsa pour la surveillance épidémiologique des TMS du membre supérieur. L'exposition professionnelle a été classée faible, modérée et élevée selon que le salarié était exposé à 0, 1, 2 et plus facteurs de risque.

> Résultats

Plus de la moitié des 2 685 salariés rapportaient l'existence, au cours des 12 derniers mois, de symptômes au niveau des membres supérieurs et près de 30 %, au cours des sept derniers jours. Un TMS, au moins, était diagnostiqué par le médecin du travail chez 13 % des salariés : le syndrome de la coiffe des rotateurs (7,7 %), le syndrome du canal carpien (3,1 %) et l'épicondylite latérale (2,4 %) étaient les plus fréquents. La prévalence des TMS diagnostiqués et le niveau d'exposition au risque ont été étudiés en fonction du sexe, de l'âge, du secteur d'activité et de la profession. Pour la majorité des cas diagnostiqués (58 %), il existait une exposition élevée aux facteurs de risque professionnels sans facteur de risque personnel (diabète, obésité, hypothyroïdie). En utilisant les critères du consensus Saltsa, 87 % des cas étaient classés comme "probablement imputables au travail".

> Discussion

Ce réseau apporte une description précise et inédite de la fréquence des TMS chez les salariés et de l'exposition aux contraintes professionnelles, en fonction du secteur d'activité et de la profession. La poursuite de cette surveillance permettra d'affiner la précision des estimations et d'en suivre l'évolution. Une extension de ce réseau à d'autres régions françaises est en préparation.